



## 2 Éditorial



### Sommaire

#### Éditorial

– Page 02

#### Conseil Municipal

– Page 03

#### Finances

– Page 04

#### Hommage

– Page 05

#### Projets communaux et travaux 2022

– Page 06

#### Décisions du conseil municipal

– Page 10

#### Centre Communal d'Action Sociale

– Page 13

#### Actualité Codecom

– Page 14

#### Environnement

– Page 16

#### Règles de bon voisinage

– Page 19

#### La vie au village

– Page 20

#### Un peu d'histoire

– Page 23

### Des actions en faveur de toutes les générations !

Avec ce nouveau numéro du Lérrouville Infos, le vingtième, vous pourrez prendre connaissance des actions réalisées, sous l'impulsion de l'équipe municipale, en faveur de la commune et de ses habitants. Elles sont multiples, diverses, s'adressent à toutes les générations de Lérrouillois et de Lérrouilloises et sont entreprises dans une démarche solidaire, environnementale et responsable.

S'adressant à toutes les générations, parce qu'on y trouve :

- Pour les plus jeunes : la réfection du stade communal de football, le pass sport loisirs jeunes, le goûter de Noël,
- Pour les plus âgées : le projet « maison âge et vie », le repas des aînés, le chèque cadeau,
- Pour les familles : le pass foyer cinéma ou piscine,
- Pour tous : des actions culturelles et festives (concert, théâtre, bibliothèque, défilé...).

Solidaire, parce qu'on y trouve :

- Pour l'action sociale : les dispositifs d'aides mis en place par le CCAS (restauration scolaire, restauration et fréquentation du centre aéré, portage des repas à domicile, etc.),
- Pour les associations : les subventions et le prêt de salles,
- Pour le commerce de proximité : la journée nationale du commerce de proximité et la douzaine commerciale, le chèque cadeau,
- Pour les dépenses de santé : la mutuelle de village,
- Pour les dépenses d'énergie : la création d'un groupement de commandes,
- Pour une meilleure utilisation du digital : les ateliers numériques,
- Pour la prévention et la recherche contre le cancer : Octobre rose.

Environnementale, parce qu'on y trouve :

- Pour la propreté : le balayage des rues là où cela est possible,
- Pour la norme BBC : la rénovation énergétique d'une maison de la commune,
- Pour l'eau potable et de l'assainissement collectif : la réalisation de travaux,
- Pour la qualité de vie : le fleurissement de la commune, le respect des normes phytosanitaires, des jardins potagers à disposition des écoles,
- Pour le bureau de Poste : le remplacement du dispositif de chauffage.

Responsable, parce que :

- La gestion municipale est saine et équilibrée,
- La commune n'est pas endettée et possède une assise financière lui permettant d'envisager, à la fois, l'enfouissement des réseaux secs, la requalification de la Cité Gérard et d'autres investissements dans le village,
- Le conseil municipal tient, depuis 14 ans, ses engagements de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, l'eau potable, l'assainissement collectif et les services communaux.

*Bonne lecture à toutes et à tous !*

**Alain Vizot, maire de Lérrouville**

#### MENTIONS LÉGALES

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Alain VIZOT

**CRÉDIT PHOTOS**  
Mairie de Lérrouville, Thierry LAFAT,  
Alain SAINTOT

**TOUS DROITS RÉSERVÉS**  
Mairie de Lérrouville. décembre 2022

**CRÉATION GRAPHIQUE**  
Alexia Kelsen  
Tél. : 06 82 15 15 24 - www.alexiakelsen.fr

**ILLUSTRATIONS**  
Designed by pch.vector / Freepik

**IMPRESSION**  
imprimerie Aubriot



## Présentation du Conseil Municipal, des élus membres du CCAS et des élus communautaires siégeant à la codecom de Commercy-Void-Vaucouleurs

### Alain VIZOT

Maire de la commune  
Président du CCAS, vice-président  
de la communauté de communes  
en charge des Solidarités

### Jean-Claude HUMBERT

1er adjoint  
Président de la commission  
« bois, adduction d'eau potable  
et assainissement », conseiller  
communautaire

### Brigitte PORTEU

2ème adjointe  
Présidente de la commission  
« affaires sociales, information,  
fêtes, sport et associations »,  
conseillère communautaire

### Jean-Marc LEFRANC

3ème adjoint  
Président de la commission  
« travaux, urbanisme,  
environnement et cimetières »

### Catherine BOUILLAGUET

4ème adjointe  
Présidente de la commission  
« administration et finances »

### Christine VELSCH

Conseillère municipale  
Vice-présidente du CCAS

### Yanick ROQUE

Conseiller municipal  
Membre du CCAS

### Patricia BRUNO

Conseillère municipale  
Conseillère communautaire  
supplémentaire

### Edith OUGER

Conseillère municipale  
Membre du CCAS

### Jessica CAREZ

Conseillère municipale  
Membre du CCAS

### Patrick MOHAMED

Conseiller municipale  
Membre du CCAS

### Evelyne SILVA

Conseillère municipale  
Membre du CCAS

### Michel SOMEIL

Conseiller municipal

### Mélanie CHARROIS

Conseillère municipale  
Membre du CCAS

### Thierry LAFAT

Conseiller municipal  
Membre du CCAS

### Justin CALLY

Conseiller municipal  
supplémentaire  
Membre de la commission des bois



## 4 Finances

Voici ce qui a été annoncé lors de la séance du conseil municipal du 22 février 2022 :

**Les principales orientations budgétaires de la commune en 2022 en matière d'investissements sont :**

- La réalisation de travaux de mise en sécurité de la voirie ;

- La réhabilitation et la rénovation énergétique d'un bâtiment communal à usage d'habitation ;

- L'achèvement des travaux de réfection du stade municipal ;

- La mise en place d'un nouveau système de chauffage au bureau de poste ;

- La poursuite de l'étude sur l'enfouissement de réseaux secs (basse tension, éclairage public, Orange) à la Cité Gérard ;

- La réalisation d'une étude de faisabilité pour la requalification et la mise en sécurité des espaces publics de la Cité Gérard.

Tout en assumant ces dépenses d'investissement, la commune doit dégager des excédents pour pouvoir réaliser dans les meilleures conditions possibles la requalification de la Cité Gérard et la mise en sécurité de ses espaces publics, sachant que, du fait du peu d'investissements effectués depuis plusieurs décennies sur cette partie du territoire communal, les estimations de coûts de travaux sont à près de 2 millions d'euros HT.

Bien sûr, nous souhaitons que, au fur et à mesure de l'avancement de l'étude de faisabilité et à la suite du dépôt de plusieurs dossiers de demandes de subventions, cette importante somme soit revue à la baisse. Mais, il n'en demeure pas moins que la dépense totale restera importante et, c'est donc pour cela qu'il faut préparer en amont la commune à assumer financièrement la réalisation de ce projet.

A la lecture du compte administratif 2021, on se rend compte que la commune dispose d'un excédent de fonctionnement et d'un excédent d'investissement conséquents.

C'est à partir de cette somme à laquelle il a fallu retrancher des restes à réaliser en investissement de l'exercice 2021 que nous pouvons, d'une part, concrétiser les orientations budgétaires 2022 indiquées ci-dessus et, d'autre part, nous projeter dans l'avenir en réalisant la requalification de la Cité Gérard et la mise en sécurité de ses espaces publics.

Nous pouvons dire avec prudence que nous sommes en bonne voie pour y parvenir et que les prochaines années doivent conforter cette assise financière en faveur du projet à la Cité Gérard et, bien entendu, en faveur d'autres projets d'investissement sur la commune à venir et à réaliser.

### Non augmentation des Taux d'imposition en 2022

Depuis 2008, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Ils ont même baissé en 2017. Et donc, en 2021, les taux sont inchangés :

- Le taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB) reste à 37,63 % ;
- Le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) reste à 12,57 %.
- Le taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) reste à 19,13 % ;

### Tarification communale en 2022

Les tarifs des services communaux, de location des salles communales, de location de matériel, de concessions de cimetière, de l'eau potable et de l'assainissement sont restés inchangés.



## *Hommage à Robert Jullien*

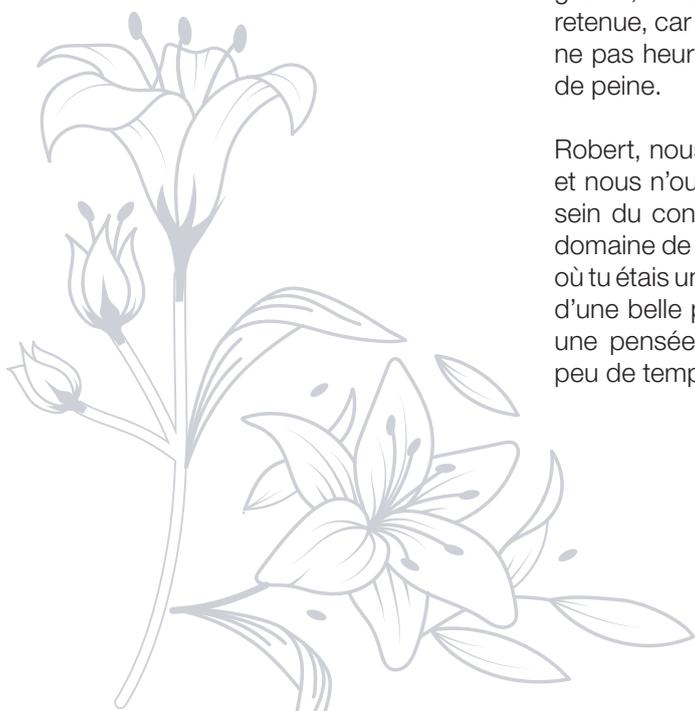
A Robert Jullien, conseiller municipal, qui nous a quittés le 27 décembre 2021

« Jamais un mot plus haut que l'autre, jamais se mettre en avant et respectueux de tous », c'était certainement ta devise.

Tu suivais ton petit bonhomme de chemin, avec minutie, avec talent, avec rigueur, avec courtoisie, avec sympathie, avec empathie et avec humilité. Pour beaucoup d'entre nous, tu représentais, et même, tu étais une force tranquille !

Quand tu parlais de ton état de santé, de sa gravité, c'était avec beaucoup de résilience, de retenue, car tu avais toujours ce même souci de ne pas heurter, de préserver et de ne pas faire de peine.

Robert, nous regrettons vivement ta disparition et nous n'oublions pas tes multiples actions au sein du conseil municipal, notamment dans le domaine de l'informatique et de la photographie où tu étais un as. Nous gardons de toi le souvenir d'une belle personne ! Enfin, nous avons aussi une pensée pour ta compagne, Annie, partie peu de temps après toi.



## 6 Projets communaux et travaux 2022

### Rénovation du stade communal Maurice Briffaut

L'Etoile Sportive Lérouvilloise Cheminote (ESLC), comptant plus d'une centaine de joueurs ou joueuses pratiquant dans l'une ou l'autre des huit équipes du club, ne disposait pas jusqu'à présent de conditions optimales pour pratiquer le football.

C'est pourquoi la commune a fait procéder à la réfection complète du terrain et semer du gazon, fixer les poteaux de but et les pare-filets, mettre les piquets, les portillons et la clôture, aménager les accès, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Le résultat ainsi obtenu nous fait dire qu'il s'agit, là, d'une vraie remise en forme du terrain de football communal. Ce lifting complet lui redonne un sérieux coup de jeune !

Pour ce faire, le conseil municipal a :

- D'une part, recruté un maître d'œuvre, « Techni Conseil », et ensuite, par attribution d'un marché public, l'entreprise de travaux publics « Eurovia », ainsi que son sous-traitant « Meuse Paysage » ;

- Et, d'autre part, rechercher des partenaires susceptibles d'aider financièrement pour

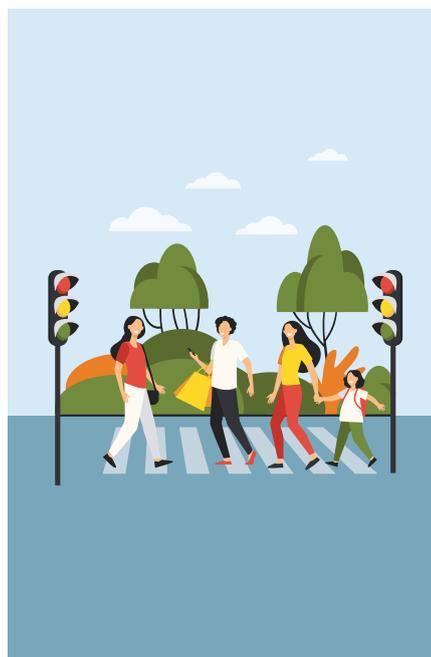


la concrétisation de ce projet important pour la jeunesse de notre village (coût total : 152 646 € HT dont 11 572 € de maîtrise d'œuvre). Nous en avons trouvé deux, l'Etat avec une somme de 61 114,00 € au titre de la DETR, le FAFA (le Fonds d'Aide au Football Amateur) avec une somme de 10 000,00 €.

Les travaux se sont déroulés conformément aux attentes, les délais ont été respectés et, pendant que le stade s'apprêtait à changer de visage, c'est-à-dire durant la saison 2021-2022, l'ESLC a pu néanmoins poursuivre son activité sportive grâce à l'autorisation d'utilisation de terrains de football accordée par les

maires de Commercy, Sorcy, Void-Vacon et Vignot.

Nous souhaitons à l'ensemble des équipes du club et à leurs entraîneurs, qui donnent beaucoup de leur temps, pleine réussite pour la saison actuelle et nous avons une pensée pour tous les anciens dirigeants, joueurs, bénévoles du club qui ont contribué chacun à leur manière à façonner l'image de l'ESLC et à permettre qu'elle rayonne toujours aujourd'hui dans un stade municipal rénové et modernisé.



### Réalisation de travaux de mise en sécurité de la voirie

Voici les travaux réalisés ou prévus d'être réalisés :

- Sécurisation de l'intersection rue des Carrières/rue de Buez par la pose d'un miroir ;
- Aménagement rue de l'Epichée/ Ecole de la Cité Gérard par la mise en place d'une signalisation verticale indiquant une zone scolaire ;
- Aménagement rue Nationale aux abords du rond-point prévu par la mise en place de dispositifs clignotants signalant le giratoire et son approche ;
- Changement des feux tricolores au carrefour de l'hôtel de ville.

## Réalisation d'une étude de faisabilité pour la requalification et la mise en sécurité des espaces publics de la Cité Gérard

Le but de cette étude est de :

- Assurer la sécurisation routière de la Cité ;
- Organiser le stationnement, y compris le stationnement occasionnel lié aux équipements ;
- Réorganiser et aménager les espaces publics ;
- Valoriser les éléments patrimoniaux.



## Réhabilitation et rénovation énergétique d'un bâtiment communal à usage d'habitation



Elle a permis :

- La mise en œuvre de matériaux « biosourcés » ;
- L'installation d'un mode de chauffage moins énergivore et plus respectueux de l'environnement ;
- La mise en place d'un panneau photovoltaïque sur la toiture ;
- La classification à la norme BBC, avec donc, pour le bilan énergétique, passage de la catégorie F à la catégorie B et, pour le bilan CO2 dioxyde de carbone, passage de la catégorie D à la catégorie A.

## Poursuite de l'étude d'enfouissement des réseaux secs (Basse Tension, Eclairage Public, Orange) à la Cité Gérard dans le cadre de sa requalification et de la mise en sécurité des espaces publics

- Les travaux portent sur les réseaux électricité, éclairage public et téléphonique.

## 8 Projets communaux et travaux 2022

### TRAVAUX DIVERS



#### Balayage

Dorénavant, depuis le mois mars 2022, toutes les rues (sauf là où il y a impossibilité à passer pour la balayeuse) sont balayées de mars à décembre (10 passages annuels).



#### Cimetière de Buez

Mise en peinture de la porte d'entrée côté rue de Buez.



#### Eglise

- Installation d'un tintement électromagnétique sur la cloche 3 ;
- Mise en peinture de la porte d'entrée.



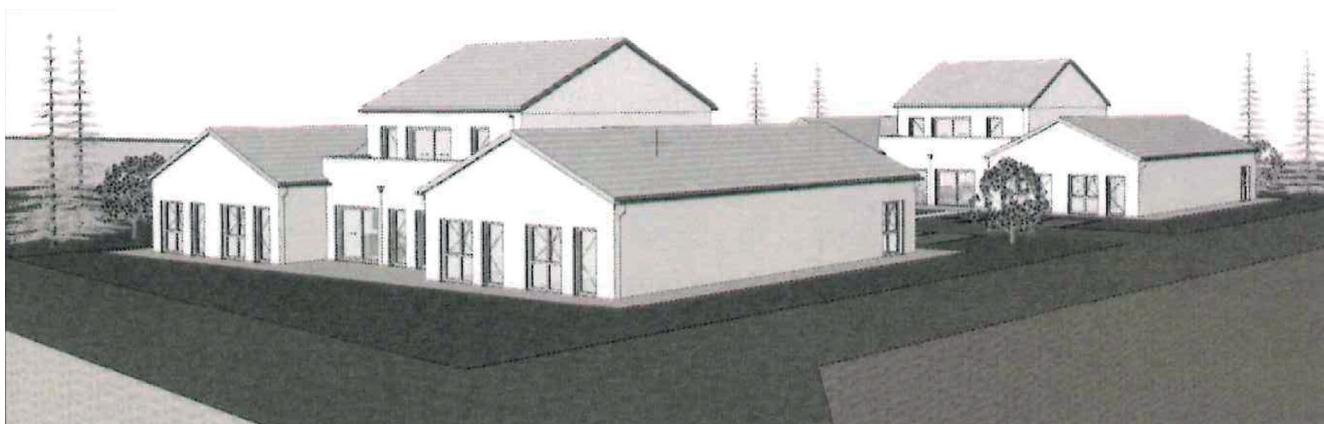
#### Défibrillateurs

Au cours de cette année, 2 nouveaux défibrillateurs ont été installés, l'un à la salle des fêtes communale, l'autre au stade municipal. Ils viennent ainsi renforcer le dispositif déjà mis en place, à savoir : 2 défibrillateurs (l'un place de l'hôtel de ville, l'autre sur le mur extérieur de l'école de la Cité Gérard).



### Statue de la Vierge, à l'entrée de Lérouville côté Commercy

Un devis pour la restauration complète de la statue a été signé en juin 2022, mais il faudra, d'après l'entreprise Varnerot, attendre vraisemblablement au mieux le mois de juin de l'année prochaine pour que les travaux soient faits.



## Réalisation d'un projet « Ages&Vie » sur le territoire communal

Après un premier contact, le 19 octobre 2021, le maire a rencontré le 30 novembre 2021, Monsieur Alain Marso, représentant pour la Région Grand Est la direction commerciale et le développement d' « Ages&Vie », 3 rue Armand Barthes 25000 Besançon.

Lors de cette rencontre, en présence d'adjoints au maire, Monsieur Marso a expliqué que « la commune de LÉROUVILLE présente tous les atouts (position géographique, nombre d'habitants, proximité de la ville, professionnels de santé, gare SNCF, ligne de bus, navettes TGV, bureau de poste, commerces, artisanat, associations...) pour l'implantation de deux maisons, accueillant chacune huit personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes.

Ages&Vie dispose d'un agrément délivré par les départements et gère en toute autonomie des maisons

sans faire appel aux finances communales. Ages&Vie construit, finance, entretient les bâtiments. Six emplois sont créés sur la commune pour chaque projet qui est un espace à dimension familiale où chacun peut librement organiser sa vie, avec toute l'aide nécessaire, dans un cadre convivial, apaisant et sécurisant (le personnel dispose de logements de fonction au sein du bâtiment). Chaque maison reste ancrée dans son territoire, ouverte sur l'extérieur, accueillante pour les familles et les amis ».

A la suite de cette rencontre, il y a eu encore plusieurs échanges et la programmation d'une nouvelle rencontre le 10 mai 2022 où la proposition d'un lieu d'implantation, correspondant mieux aux attentes, a été faite à Ages&Vie qui l'a acceptée : il s'agit de la parcelle ZB n° 12 pour une contenance d'environ 3 000 m<sup>2</sup>.

Le prix d'achat proposé est de 18,00 €/m<sup>2</sup>. La parcelle, actuellement classée en zone de loisirs, fait l'objet d'une modification simplifiée au Plan Local d'Urbanisme.

Aussi, le conseil municipal a validé :

- Le projet d' « Ages&Vie » sur le territoire de la commune ;
- Le prix de cession à 18,00 €/m<sup>2</sup> une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> se trouvant sur la parcelle cadastrée ZD n° 12 pour la réalisation du projet ;
- La modification du Plan Local d'Urbanisme pour accueillir cette structure à destination des personnes âgées et, dans ce but, le recrutement du cabinet d'études « Espaces et Territoires ».



## Mise en place d'un nouveau système de chauffage au bureau de poste

L'ancienne installation a été déposée et a été remplacée par la mise en place d'un chauffage électrique avec pose de convecteurs pourvus d'un système de programmation permettant d'adapter la période de chauffe aux heures actuelles d'ouverture du bureau de poste.

# 10 Décisions du conseil municipal



## Attribution de subventions et dons pour l'année 2022

Comme chaque année, des subventions ont été accordées aux associations et aux caisses des écoles de Léroville. Il a ainsi été octroyé :

### 5 000,00 € aux associations :

- 1 650,00 € pour l'ESLC,
- 680,00 € pour l'ADMR,
- 300,00 € pour APPELS, La clé des Champs, Bouger pour la Santé, Section locale des Anciens d'AFN, Le Goujon Lérovilleois, La Vadrouille, ACCA, le Refuge du Mordant,
- 135,00 € pour la Prévention routière, France ALZHEIMER,

**Et 460,00 € aux 4 caisses des écoles** : 115,00 € pour chaque caisse.

A cela s'ajoute une subvention exceptionnelle à l'école maternelle du Centre au titre de la participation de la commune à la kermesse scolaire (animation magie) du 28 juin 2022.

## Création d'un Pass Foyer et d'un Pass Sport Loisirs

En 2022, le conseil municipal a proposé de mettre en place deux nouvelles actions !

### Le PASS *Foyer*

à partir du  
1<sup>er</sup> juin 2022 !

Il s'adresse aux foyers lérovilleois, personnes majeures vivant en couple et déclarées en mairie à la même adresse sur le territoire communal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et toujours résidentes au moment de la demande ou célibataires ou veuves ou veufs. Il permet sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de bénéficier :

- Pour une somme de 14,00 €, s'il s'agit d'un foyer composé d'un couple, de 4 places au cinéma François Truffaut à Commercy ou de 4 entrées à la piscine Aqua Mosa à Commercy ;

- Pour une somme de 7,00 €, s'il s'agit d'un célibataire ou d'une personne veuve ou veuf, de 2 places au cinéma François Truffaut à Commercy ou de 2 entrées à la piscine Aqua Mosa à Commercy (la personne demandeuse doit avoir une adresse différente de celle des parents).

Il ne sera délivré par foyer qu'un seul Pass Foyer, nominatif, ne comportant pas plus de deux noms, non remboursable ni échangeable, utilisable à l'espace détente si paiement du supplément.

### Le PASS *Sport Loisirs Jeunes*

à partir du  
1<sup>er</sup> septembre 2022 !

Il s'adresse aux jeunes lérovilleois âgés de 11 à 18 ans (nés entre le 01/01/2004 et le 31/12/2011) à la date d'adhésion, résidents de la commune depuis au moins le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et toujours résidents au moment de la demande. Il permet de bénéficier, sans conditions de ressources, d'un soutien financier d'au plus 10,00 € à l'adhésion annuelle à une association sportive ou culturelle ou une école de musique, à condition que l'association (ou club) soit affiliée à une fédération

sportive ou culturelle reconnue par les Ministères en charge des Sports et de la Culture, soit une école de musique.

Il ne sera délivré par bénéficiaire qu'un seul Pass Sport Loisirs Jeunes par saison. Les associations sportives scolaires ne sont pas concernées par ce dispositif, de même que les licences découvertes d'une durée inférieure à une saison sportive ou culturelle.

L'un ou l'autre de ces Pass vous intéresse et vous remplissez toutes les conditions, vous pouvez retirer un dossier à la bibliothèque communale aux heures d'ouverture : le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00. Le Pass vous sera remis au même endroit, après encaissement de la somme due.



## Commerce de proximité : journée nationale et douzaine commerciale

Avec les commerçants et artisans lérouvillois et avec l'aide de la communauté de communes, nous avons :

- Organisé pour la 9ème année consécutive à Lérrouville, la journée nationale du commerce de proximité, le samedi 8 octobre 2022,

- Et, réalisé une douzaine commerciale du mardi 27 septembre 2022 au samedi 8 octobre 2022. Dans ce cadre, comme les autres années, un puzzle à reconstituer a été diffusé à l'ensemble des foyers lérouvillois. Des urnes destinées à récupérer les puzzles reconstitués étaient présentes chez les commerçants-artisans participants, ainsi qu'à la mairie.

Le tirage au sort des gagnants a eu lieu le mardi 11 octobre 2022 à 20 h 00 en mairie de Lérrouville. Les bons gagnants sont valables jusqu'au 31 décembre 2022. Au total, ce sont 14 bons d'achat d'une valeur de 10,00 €, 14 bons d'achat d'une valeur de 20,00 €, 9 bons d'achat d'une valeur de 30,00 €, 1 bon d'achat d'une valeur de 80,00 € et 1 bon d'achat d'une valeur de 100,00 € qui ont été gagnés.

L'année prochaine, si, ensemble, nous décidons de renouveler cette action pour la 10ème année consécutive, d'ores et déjà, nous pouvons dire que les communes de Pont-sur-Meuse, Mécrin, Chonville-Malaumont et Vadonville intégreront le dispositif.

L'engagement de la commune, des commerçants-artisans et de la communauté de communes en faveur du commerce de proximité a été récompensé au niveau national par l'octroi de « 2 sourires » à la commune de Lérrouville.



### PanneauPocket, informe et alerte les habitants



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT PAR  
VOTRE  
MAIRIE



Pas de compte à créer = 100% anonyme  
Gratuit et sans publicité

Pour toujours mieux informer et alerter, la mairie s'est équipée de l'application « **PanneauPocket** ». Elle permet de faire connaître aux utilisateurs, en temps réel, l'actualité de la commune, les événements, les informations de coupures de réseaux, les travaux sur la voirie, les alertes météo et bien plus encore...

1

il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore**, **Playstore** ou **AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite vote Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel!

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant

[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

## 12 Décisions du conseil municipal

### Chèque-cadeau pour les Aînés âgés de 70 ans et plus

En remplacement du repas des aînés, il a été décidé en 2020 et 2021 de remettre un chèque-cadeau de 15,00 € à chaque aîné âgé de 65 ans (âge nécessaire pour participer au repas des aînés) à dépenser parmi les commerçants-artisans de la commune participant, chaque année, à la douzaine commerciale et à la journée nationale du commerce de proximité.

Cette année, le repas des aînés ayant pu se dérouler normalement, il n'y avait plus lieu de maintenir le chèque-cadeau. Mais, compte

tenu de son succès, de son intérêt pour les habitants concernés et pour le commerce et l'artisanat de proximité, le conseil municipal a souhaité attribuer un chèque-cadeau d'une valeur de 15,00 € à chaque aîné âgé d'au moins 70 ans en 2022.

Il peut être dépensé jusqu'au 31 janvier 2023 chez les commerçants et artisans de Léroville suivants : boulangerie Rochers et Croquets, coiffure Esther Création, snack-kebab-vente à emporter La Caverne, boucherie-charcuterie-

traiteur Laurence et Didier Likar, pharmacie Gardeur, alimentation générale PROXI, tabac presse Isabelle Seguin, salon de thé-décoration Aliénor's Cottage.

Par cette action, le conseil municipal témoigne ainsi de sa bienveillance à l'égard des Aînés de notre village et de sa solidarité envers les commerçants et artisans de notre commune.

### Places de cinéma pour les plus jeunes offertes par la municipalité

A l'approche des fêtes de Noël, le conseil municipal de Léroville a aussi exprimé sa bienveillance à l'égard des enfants de Léroville âgés de 3 ans à 11 ans en leur offrant, à partir de 17 heures le vendredi 9 décembre 2022 à la salle des fêtes communale en présence du Père Noël, le goûter de Noël accompagné de chocolat et d'un bon pour une séance gratuite au cinéma François Truffaut à Commercy, valable jusqu'au 30 avril 2023.

### Mutuelle de village

La mutuelle Almutra, 5 promenade des canaux à Nancy, propose le dispositif « Ma Mutuelle de Village », est une mutuelle solidaire pour que chacun puisse bénéficier d'une complémentaire accessible et adaptée.

Elle est ouverte à tous les habitants de Léroville et les personnes qui le souhaitent peuvent disposer d'une complémentaire santé avec trois niveaux de garanties possibles. Les cotisations sont uniques et n'augmentent pas en fonction de l'âge. L'adhésion se fait sans frais de

dossier, ni questionnaire de santé et sans limite d'âge.

Une permanence est mise en place, depuis cette année, le dernier vendredi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures, à la mairie.

Pour des informations complémentaires et un devis gratuit, appelez le 03 83 90 82 00 ou [contact@almutra.fr](mailto:contact@almutra.fr)

### Espace multimédia

Ouvert le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, l'espace multimédia met à votre disposition un grand nombre de livres, magazines, CD... s'adressant à toutes les tranches d'âge. Tous les huit mois, le stock de livres adultes ou jeunesse est entièrement renouvelé et s'ajoute au stock de livres permanent appartenant à la commune. L'inscription annuelle est de 7,50 € pour les familles léroilloise et de 10,00 € pour les extérieurs.



## Actualité du Centre Communal d'Action Sociale

En 2021, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé plusieurs actions en faveur de différents publics pour un montant de 6199,85 € :

- Considérant que le portage des repas à domicile (ILCG) contribue à rendre un service à la personne et que ce service a cependant un coût pour chacun de ses bénéficiaires, il a versé une participation financière de 1 € par bénéficiaire et pour chaque repas livré.

➔ En 2021, le montant total versé par le CCAS s'élève à 1 168,00 € ;

- Lors d'une naissance, il a proposé une somme de 15,00 € pour toute ouverture d'un livret d'épargne au nom du nouveau-né auprès d'un établissement bancaire situé sur le territoire de la commune ;

- Sur présentation de pièces justificatives et en fonction du reste à charge, il apporte des aides aux familles inscrivant leurs enfants dans les centres aérés 4-11 ans.

➔ En 2021, le montant total versé par le CCAS s'élève à 107,25 € ;

- Sur présentation de pièces justificatives et compte tenu du quotient familial, il alloue des aides pour les enfants de la commune fréquentant la restauration scolaire. La communauté de communes assumant la compétence périscolaire, elle a fixé le prix des repas demandé aux familles pour la restauration scolaire, selon des critères de ressources à 3,95 €/repas ou 3,85 €/repas ou 3,75 €/repas. Compte tenu de ces choix tarifaires, le CCAS de Lérrouville a décidé d'un montant d'aide unique de 0,75 €/repas. Ce qui laisse, selon le quotient familial, un reste à charge aux familles lérrouvilloises de 3,20 €/repas ou 3,10 €/repas ou 3,00 €/repas.

➔ En 2021, le montant total versé par le CCAS s'élève à 664,50 € ;

- Selon le contenu des dossiers et l'avis des professionnels de l'Unité Territoriale d'Action Sociale de Commercy, il vient en aide sous forme de secours aux familles en grandes difficultés.

➔ En 2021, le montant total versé par le CCAS s'élève à 458,21 € ;

- En fin d'année, il a été remis un chèque cadeau de 15,00 € à chaque ainé(e) âgé(e) d'au moins 65 ans à dépenser dans les commerces participant à la douzaine commerciale d'octobre.

➔ Le montant versé en 2021 s'élève à : 4 650,00 €.

### Composition du CCAS

#### Président

Alain Vizot

#### Élus municipaux

Christine Velsch (Vice-présidente)

Thierry Lafat

Edith Ouger

Patrick Mohamed

Evelyne Silva

Mélanie Charrois

Jessica Carez

Yanick Roqué

#### Autres membres

Christian Deville

Jean-Claude Paul

Marie-Hélène Robin

René Velsch

Liliane Seene

Cécile Latrive

Geneviève Rousselet

Anny Collongues

### Contactez le CCAS de Lérrouville

- par téléphone : 03 29 91 06 22

## 14 Actualité Codecom

### Centre aéré et Evasion Ados

Cette année à Lérouville ont été organisés :

- Durant les vacances d'été, un centre aéré pour les 3-11 ans, à l'école de la Cité Gérard, qui a permis à 53 enfants de se retrouver en groupe et de participer aux différentes et multiples activités proposées ;

- Durant les vacances de février, d'été et de la Toussaint, Evasion Ados pour les 11-17 ans, à la salle des fêtes communale, qui a rassemblé en juillet 34 ados qui ont, ensemble, bénéficié de nombreuses activités ludiques et culturelles, ainsi que de sorties en extérieur du village.



### Dispositif Prescri'mouv

En lien avec l'Agence Régionale de Santé et le CRO Grand Est, la communauté de communes a recruté une éducatrice en activité physique adaptée dans le cadre du dispositif Prescri'mouv qui permet aux personnes ayant une pathologie chronique (maladie cardiovasculaire, hypertension artérielle, cancer, diabète de type 2, obésité, ostéoporose...) de bénéficier d'une offre d'activité physique adaptée, de qualité et réalisée au plus proche du domicile.

Le dispositif est déployé sur le territoire de la communauté de communes. N'hésitez pas à en parler à votre médecin !

Renseignements et contact : 07 48 12 08 61 (Laura Moreau) ou apas.cc-cvv@orange.fr



### Aide au permis de conduire pour les jeunes en difficulté

La communauté de communes a mis en place une aide au permis de conduire pour les jeunes en difficulté :

- Jeunes âgés entre 17 ans et 26 ans, qui résident sur le territoire de la communauté de communes, sortis du système scolaire ou en apprentissage, suivis par la Mission Locale, confrontés à des difficultés financières pour financer le permis et qui ont ou qui réalisent un projet professionnel.

L'aide apportée par la communauté de communes varie entre 20 et 80 % en fonction de la situation du jeune concerné. La Mission Locale apporte aussi une aide à hauteur de 10 %.

## Logement jeunes

La communauté de communes loue à l'OPH de la Meuse un logement à Commercy qu'elle met, sous certaines conditions et sous forme de colocation, à disposition de jeunes âgés de moins de 26 ans, recherchant un logement dans le cadre d'un stage, d'un apprentissage ou encore d'un premier emploi de courte durée et rencontrant des problèmes de mobilité ou de difficultés financières.



## Aides à la mobilité

Dans le cadre de sa compétence aide à la mobilité des personnes, la communauté de communes participe financièrement au transport des personnes de plus de 70 ans, des foyers sans moyen de transport ou inutilisable, des personnes à mobilité réduite avec la délivrance automatique de 4 bons annuels de transport et de 4 bons supplémentaires sur demande en cas de non-imposition. La communauté de communes prend en charge 80 % d'un coût plafonné à 50,00 €.

## France Renov'

France Rénov' est le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Des conseils et des accompagnements sont apportés sur les économies d'énergie dans les bâtiments privés, sur les projets de rénovation énergétique (isolation des murs, du plancher bas, de la toiture, le changement des menuiseries, les systèmes de ventilation, de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire). De même, des informations sont données sur les éco-gestes, la production d'énergies renouvelables électriques sur un bâtiment, l'installation de bornes de recharges, le confort d'été...

Des conseillers peuvent orienter les bénéficiaires (ménages et entreprises) vers des listes de professionnels compétents (travaux de rénovation énergétique, audits énergétiques, missions de maîtrise d'œuvre).

Pour les audits énergétiques, la communauté de communes participe financièrement en complément des aides existantes (MaPrimeRénov) afin d'arriver à un maximum de subventions de 80 % et ce, dans la limite de 300,00 €.

Pour l'accompagnement en rénovation globale, la prestation est externalisée (visite et évaluation énergétique) et gratuite pour les usagers.

Pour en savoir plus, il suffit d'appeler la communauté de communes au 03 29 89 27 55 ou au 07 57 49 45 97 ou encore par mail à l'adresse suivante : [habitat.urba.cc-cvv@orange.fr](mailto:habitat.urba.cc-cvv@orange.fr)



**Commercy Void Vaucouleurs**  
Communauté de Communes

Adresse : Château Stanislas à Commercy  
Site web : <http://cc-cvv.fr>  
Téléphone : 03 29 91 21 88

## 16 Environnement



### Fleurissement

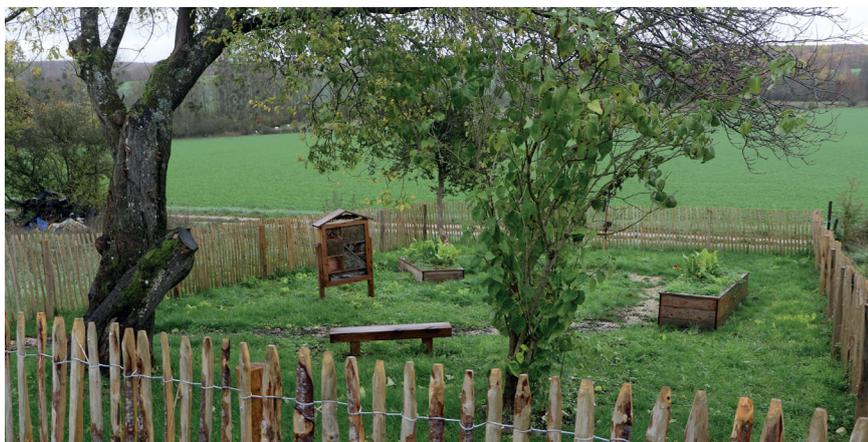
Cette année, les agents du service technique se sont encore beaucoup investis dans le fleurissement de la commune. Ils ont notamment :

- Poursuivi le fleurissement en entrée de village, le long de la rue Nationale, mairie, église, placette rond-point, parc des Caurettes... ;
- Développé un nouveau secteur de fleurissement : l'ancien lavoir communal.



### Elagage

Chaque année, l'élagage des arbres appartenant à la commune est réalisé par les agents communaux. Cela concerne de nombreuses rues du village.



### Jardins potagers pour les écoles et nichoirs pour les oiseaux

En 2021, la commune a mis à disposition de l'école du Centre un jardin potager, où petits et grands peuvent découvrir le plaisir de cultiver son jardin et de recueillir différents légumes. De même, un hôtel à insectes a été installé, ainsi que des arbres et des arbustes fruitiers.

Cette année, la même chose a été réalisée par les agents de la commune au profit de l'école de la Cité Gérard (jardin potager, hôtel à insectes, arbres et arbustes fruitiers).

La commune en lien avec l'association APPELS et l'association Meuse Nature Environnement souhaite mettre en place, au printemps prochain, dans ces jardins potagers, ainsi que sur un terrain qui a lui été donné, une vingtaine de nichoirs à oiseaux qui seraient auparavant assemblés lors d'un atelier organisé spécialement pour cela et réunissant parents et enfants volontaires.



## Nettoyage des deux châteaux d'eau

Le 20 avril 2022, la société Aqua Maintenance a procédé au nettoyage et à la désinfection des réservoirs d'eau potable (2 réservoirs de 150 m<sup>3</sup> au château d'eau du Mont et 1 réservoir de 80 m<sup>3</sup> au château d'eau du Sud).

## Rapport annuel sur l'eau potable 2021

Les principaux postes de consommation d'eau d'un ménage (4 personnes), hors jardin, sont :

- Le bain/la douche avec environ 45 m<sup>3</sup> par an,
- L'électroménager avec environ 25 m<sup>3</sup> par an,
- Les sanitaires avec environ 25 m<sup>3</sup> par an.

Ils représentent 80 % de la consommation d'eau d'un ménage.

La commune de Lérrouville ravitaille en eau potable les communes de Vadonville et de Malaumont. A Lérrouville, il y a 686 abonnés pour 1432 habitants à l'année. L'eau potable provient de 3 sources (Sussonval, Vieux Chanôt, Farva) et ponctuellement du forage de Boncourt. Elle subit un traitement de désinfection (chloration) avant sa distribution.

Sa gestion est communale. Les volumes vendus en 2021 étaient de 50 611 m<sup>3</sup> pour Lérrouville, 8 535 m<sup>3</sup>

pour Vadonville et 3 708 m<sup>3</sup> pour Malaumont.

Il y a à Lérrouville deux ouvrages de stockage, l'un au château d'eau dit « du Mont » contient un volume de 300 m<sup>3</sup> en deux cuves, l'autre dit « château du Sud » contient 80 m<sup>3</sup>. Ces deux châteaux d'eau sont nettoyés et désinfectés tous les ans depuis 2010.

La longueur du réseau de distribution est de 6,675 km, du réseau d'alimentation est de 3,350 km, sachant que le linéaire total est de 26,250 km. Depuis 2008, la commune a entrepris de remplacer tous les branchements en plomb. En 2021, sur les cinq derniers branchements en plomb restants, quatre ont été remplacés en cours d'année.

Depuis 2008, la tarification est restée inchangée et donc, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, le prix moyen de l'eau potable à Lérrouville est de 1,73 € TTC/m<sup>3</sup> (il est de 3,98 € TTC/m<sup>3</sup> sur le bassin Rhin-Meuse).

## Programmation de travaux sur le réseau public d'eau potable

Comme suite à l'étude réalisée en 2018 sur les réseaux et ouvrages d'alimentation en eau potable, la commune va réaliser les travaux suivants afin de parfaire le fonctionnement, la connaissance et l'organisation de son réseau d'eau potable :

- Mise en place de compteurs aux trois sources (La Faneuse et Sussonval situées sur le territoire de Saulvaux, Farva située sur le territoire de Saint aubin sur aire) : cela permettra d'avoir une connaissance précise de la quantité d'eau potable en partance de chaque source ;

- Remplacement d'une vanne non étanche par une vanne neuve, mise en place d'un équipement SOFREL et d'une vanne automatique d'isolement des sources au niveau de la ferme dite « d'Amérique », à hauteur du poste de chloration : cela permettra de réguler le cheminement de l'eau potable, en ouvrant la vanne en périodes de besoins journaliers (distribution directe vers certaines habitations et remplissage des châteaux d'eau pour les autres habitations) et en fermant la même vanne lorsque la quantité d'eau apportée et distribuée est en suffisance ;

- Mise en place de trois équipements SOFREL pour mise en concordance des appareils nécessaires dans le cadre du fonctionnement du nouveau dispositif : au réservoir du château d'eau dit « du Mont », au réservoir du château d'eau dit « du Sud », au dispositif d'interconnexion avec Pont-sur-Meuse et Boncourt-sur-Meuse.



# 18 Environnement

## Rapport annuel sur l'assainissement collectif 2021

Le service public d'assainissement collectif dessert 1374 habitants pour 685 abonnés (le nombre d'habitants par abonné correspond à 2,01).

Les volumes qui ont été facturés en 2021 sont de 47 418 m<sup>3</sup>.

Le réseau de collecte a un linéaire de 5,3 km : réseau unitaire (2,2 km) + réseau séparatif (3,1 km).

La station d'épuration a une capacité nominale de 1 500 EH (Equivalent-Habitant) et peut donc fonctionner pour 1 800 habitants.

Depuis 2008, la tarification est restée inchangée et donc, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> d'eau potable, le prix moyen

de l'assainissement collectif à Léroville est de 1,89 € TTC.



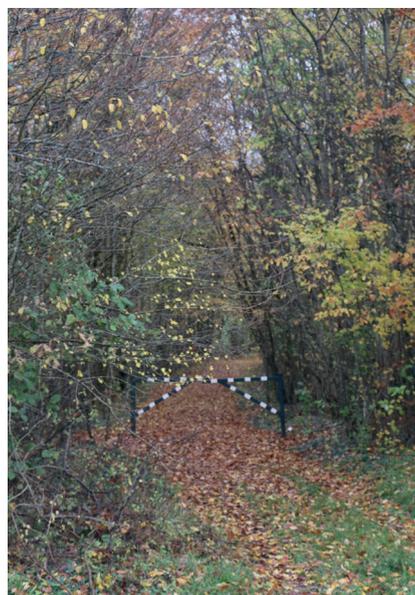
## Mise en place d'un groupement de commandes « Energies »

Le vendredi 28 octobre 2022, le maire a reçu les maires de Pont-sur-Meuse, Mécrin, Vadonville, Chonville-Malaumont et Boncourt-sur-Meuse et leur a proposé de mettre en place un groupement de commandes « Energies » qui pourrait, dans un premier temps, sous certaines conditions, proposer aux foyers concernés une commande groupée de fioul domestique à la mi-janvier 2023, puis, dans un second temps, une

commande groupée de bois de chauffage en juin et, par la suite, pérenniser ce dispositif pour au moins ces deux énergies (pour les autres énergies, nous nous renseignons si il y a également des possibilités).

Un flyer explicatif a été distribué dans chaque boîte à lettres des six communes : les personnes intéressées se feront connaître auprès de leur mairie respective,

complèteront une fiche de commande, seront informées en temps voulu des conditions tarifaires et de la date de livraison, devront alors confirmer ou non leur commande sans en modifier le contenu. La commune centralisatrice, Léroville, passera la commande définitive auprès de la société la moins disante, étant entendu que le paiement sera fait directement au prestataire à la livraison par le foyer concerné.



## Affouages 2022-2023

Afin de satisfaire les besoins en bois de chauffage des habitants de la commune, la délivrance des produits reconnus en qualité de « bois de chauffage » pour 2022-2023 provient des parcelles 33, 34, et 47.

Le délai d'exploitation est fixé jusqu'au 15 avril 2023 et le délai d'enlèvement est, lui, fixé au 15 septembre 2023.



# Règles de bon voisinage

## Voici donc quelques rappels pour mieux vivre ensemble !

### Feux, arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral n° 200461411 du 22 juin 2004 interdit notamment, pour la période du 1er mai au 31 octobre de chaque année, à toute personne d'allumer du feu à **une distance inférieure à :**

- 100 mètres des routes ; 20 mètres des chemins ;
- 200 mètres des habitations.

Un conseil : plutôt que d'allumer un feu, mieux vaut se rendre à la déchetterie à Vignot qui récupère un nombre important de produits recyclables ou non.

### Circulation en forêt communale (voitures, quads, motos, scooters...)

Elle est strictement interdite, y compris sur les chemins et sentiers, sauf pour les ayants droits titulaires d'une autorisation (ONF, armée, commune, chasse, affouagistes...).



### Stationnement gênant voire interdit de véhicules motorisés

Il est rappelé que le code de la route ne prévoit pas de stationner les véhicules sur les trottoirs à Lérrouville (rue Paul Vautier, rue de la Libération, rue de l'Épichée, rue du 154ème R.I ...). Dans notre village, certaines personnes éprouvent des difficultés à se déplacer à pied (personnes handicapées, âgées ou avec une poussette). Aussi, un trottoir occupé par un ou plusieurs véhicules constituera un obstacle qui, parfois, pourra s'avérer infranchissable pour ces personnes. Pensons-y ! Cela pourra peut-être nous concerner directement un jour ou l'un de nos proches ! Il y a souvent à quelques mètres à peine, des places de stationnement libres ! Sachons les utiliser !

De même, s'agissant des bacs à ordures ménagères, le règlement de la communauté de communes (car, c'est une compétence intercommunale !) ne prévoit pas un stationnement permanent sur les trottoirs pour les mêmes raisons.

### Propriétaires de chiens, conduite à tenir

Sur la voie publique, afin d'éviter tout accident ou incident, les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés selon certaines races. Les maîtres ne doivent pas laisser aboyer leur(s) chien(s), de jour comme de nuit. D'une manière générale, les divagations d'animaux domestiques sont interdites.

**Propreté :** La mairie délivre gratuitement des sacs destinés à recueillir les déjections canines. Propriétaires de chiens, n'hésitez pas à venir en chercher !

### Travaux de bricolage

Les travaux de bricolage et de nettoyage avec des appareils occasionnant des nuisances sonores (tondeuses, taille haie, motoculteurs, tronçonneuses...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

### Point numérique et point d'accès aux Droits en sous-préfecture de Commercy

Un point d'accès numérique a été ouvert en sous-préfecture de Commercy afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives de cartes grises et permis de conduire (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00, ainsi que le mardi et le jeudi de 13 h 00 à 16 h 30, rendez-vous possible les mardi et jeudi après-midi).

Un point d'accès aux Droits (PAD) a aussi été ouvert en sous-préfecture de Commercy et permet de réunir dans un même lieu des professionnels du droit (notaire, avocat, huissier) le 3ème vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h 30, le CDIFF (Centre d'Information sur les Droits de la Famille et de la Femme) le 1er jeudi du mois de 9 h 00 à 12 h 00 et le 3ème jeudi du mois de 14 h 00 à 17 h 00, ABF (Administration Bâtiment de France) le 1er mercredi du mois de 14 h à 17 h 00 et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) les 2ème, 3ème et 4ème lundi du mois.

Le conciliateur de justice est aussi présent les 1er et 3ème mardis du mois de 9 h 00 à 12 h 00. Il permet le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

## 20 La vie au village

### La chasse aux œufs en avril

Le 20 avril 2022, dans la cour de l'école du Centre, a eu lieu la traditionnelle « chasse aux œufs » en présence de nombreux enfants accompagnés de leurs parents.



### La fête foraine en mai

Cette année, lors du premier weekend du mois de mai, la fête foraine a pu se dérouler et reprendre ainsi le chemin de la normalité.

Il a été proposé aux jeunes Lérouvillois, âgés de moins de 11 ans et accompagnés de leurs parents, de participer à un défilé aux lampions (fournis par la mairie), de part et d'autre de la rue Paul Vauthier (rue qui mène à la fête), le samedi soir à partir de 21 h 30 et en présence du groupe musical Karimba Samba de Commercy.

A l'issue du défilé qui a rencontré un franc succès (près de 200 personnes y ont participé), chaque enfant participant s'est vu offrir un bon d'une valeur de 4,00 € à dépenser le samedi soir sur la fête parmi les attractions foraines présentes.



### Don du sang en mai

Le 12 mai 2022, de 16 h 30 à 19 h 30, 25 personnes ont donné leur sang.

Merci aux donateurs, merci à l'Etablissement Français du Sang et merci à toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette journée !

### Le concert de l'harmonie municipale de Commercy en juin

N'ayant pu venir ces dernières années interpréter des œuvres de musique classique connues pour cause de « coronavirus », c'est donc le 24 juin 2022 que l'harmonie municipale est venue à la salle des fêtes, devant un auditoire fidèle et conquis, donner son concert de printemps.



## Cinéma à Lérrouville au mois d'août

Dans le cadre des animations proposées par l'équipe municipale, il y a la séance annuelle de cinéma. Cette année, elle s'est déroulée le vendredi 19 août 2022 à 20 h 30, à la salle des fêtes de Lérrouville et, bien sûr, l'entrée était gratuite.

Le film qui était à l'affiche, sorti en 2018, est un film d'Anne Depetrini

avec Bérengère Krief, Gregory Fitoussi, Patrick Chesnais, Marlou Berry et s'intitule « L'école est finie ».

Une centaine de cinéphiles ont ainsi passé un agréable moment, seul(e) ou en famille, en assistant à la projection sur grand écran d'un agréable film de divertissement.

## Ateliers numériques en septembre

En partenariat avec la commune, la société Orange a organisé les 6 et 7 septembre 2022 des ateliers numériques. Les cours gratuits ont permis aux participants de progresser dans leurs usages du numérique et de recevoir des conseils, repères et astuces pour profiter au mieux du digital. Différents

thèmes ont été abordés : débiter et prendre en main son smartphone, protéger ses données personnelles, découvrir les réseaux sociaux. Aux dires des participants, satisfaits du contenu des ateliers, ce partenariat est à renouveler !



## Théâtre en octobre

Samedi 1er octobre, à 20 h 30, à la salle des fêtes communale, plus d'une centaine de personnes a assisté à la représentation de la pièce de théâtre, « Foutrocourt tout court », interprétée par la troupe EnVoie2Disparition : « au fil des années, les aventures d'un groupe d'amis dans un village meusois... ».

## Don du sang en octobre

Le lundi 3 octobre 2022, de 16 h30 à 19 h 30, 21 personnes ont donné leur sang.

Merci aux donateurs, merci à l'Établissement Français du Sang et merci à toutes les personnes bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette journée !

## Le repas des Aînés en octobre

C'est avec beaucoup de plaisir, après deux années d'interruption dues au coronavirus, que nous avons accueilli, pour ce repas consacré aux aînés de notre village, 158 convives aînés et accompagnants, réunis dans la salle des fêtes communale.

Pour la commune et le CCAS, le repas des Aînés est un jour dédié à l'amitié et à la solidarité. C'est toute la reconnaissance qu'une commune

porte à ses aînés. C'est le plaisir de partager des instants de détente, de nouer des liens, d'évoquer le passé mais aussi le présent et l'avenir. C'est la joie de partager un moment de rencontre, d'échange et de plaisir, de retrouver des amis et de prendre des nouvelles de leur famille.

Le partage, la convivialité, la fraternité, l'amitié sont les valeurs qui animent le repas des aînés.

Un grand merci à Brigitte, à Monique pour la décoration des tables, aux élus, aux membres du CCAS, à tous les bénévoles et aux agents de la commune qui se sont pleinement investis pour faire de cette journée une réussite.

# 22 La vie au village

## 1ère édition d'« Octobre rose » sur la commune



En partenariat avec les associations lérouvilloises, les commerçants-artistes et la mutuelle de village, les communes de Lérouville et de Pont-sur-Meuse ont décidé de s'inscrire dans le dispositif « Octobre rose » qui consiste à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche contre le cancer.

Dans le cadre de la première édition d'« Octobre rose » à Lérouville, il a été prévu d'accueillir le dimanche

23 octobre 2022, place de l'hôtel de ville, sous un chapiteau dressé par le comité des fêtes :

- À partir de 9 h 00, les participants pour une marche, encadrée par « La Vadrouille ».

Et, à partir de 11 h 00, nous avons invité les participants à la marche, ainsi que toutes les personnes souhaitant par leur présence participer à cette action en faveur à se rassembler place de l'hôtel



de ville où il leur a été offert, avec l'aide de la municipalité, des associations, des commerçants-artistes, de la mutuelle de village, le verre de l'amitié (café, chocolat, thé, jus de fruits) accompagné de brioches, gâteaux faits maison, « mauricettes » ...

L'inscription pour la marche était fixée à 6 € pour les adultes (avec remise d'un tee-shirt « Octobre rose ») et à 2 € pour les enfants (avec remise d'un tour de cou « Octobre rose »).

Des urnes destinées à recueillir des fonds pour la recherche contre le cancer ont aussi été mises à disposition !

Au total, ce sont 3 358,00 € qui ont été versés pour la recherche contre le cancer.

Un grand merci à toutes et à tous et, bien sûr, à l'année prochaine !

## Cérémonies et commémorations

Cérémonie du 8 mai 2022



Appel du 18 juin



14 juillet 2022



10 novembre 2022



11 novembre 2022



## Familles de Lérrouville

Voici, dans sa rédaction de l'époque, ce que rapportait, dans les années 1850, le curé de notre village à propos de familles connues et d'une maison ancienne :

« Les habitudes toutes rurales de Lérrouville, sans instruction supérieure pour les jeunes gens, même les plus aisés, expliqueront l'absence de toute illustration sortie de son sein.

**Les familles Hébert et de Naix**, qui ont fourni des chanoines titrés et des magistrats dans le pays, sont les seules à citer : il est même douteux qu'elles en fussent entièrement originaires.

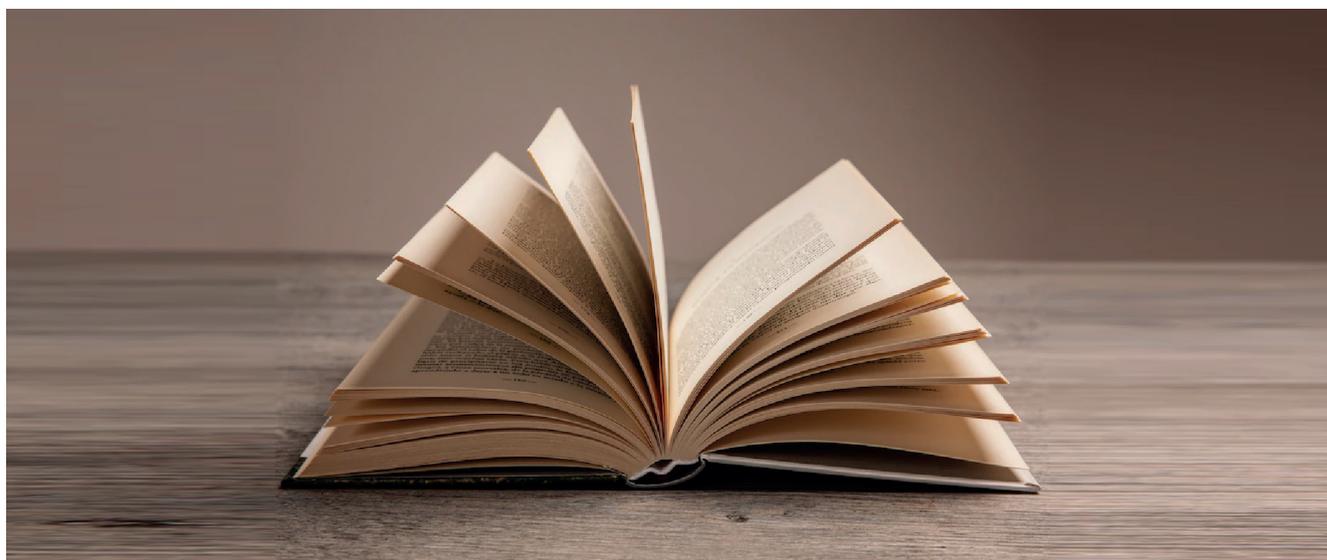
**Le général Boy** est le seul personnage remarquable qui puisse être cité, encore n'était-il originaire de Lérrouville que par sa mère, fille du paysan Aubry qui avait amassé une notable fortune. Restée à Lérrouville pendant que son mari, Etienne Boy, officier au régiment d'Enrichemont, puis de Royal Normandie, était absent pour son service, elle ne jouissait qu'avec difficultés de son droit de compter parmi les privilégiés. Chaque fois qu'elle vendait le produit de ses récoltes, il s'élevait un haro général prétendant qu'elle faisait le commerce, et ses compatriotes, peu tolérants, l'imposaient aux charges locales comme les autres vilains. Force-lui fût, à la fin, de vivre noblement, c'est-à-dire de dépenser la fortune paternelle, qui fut bientôt ébranlée. C'est son mari qui fit planter en vigne et défricher la Corneille qui porta pendant longtemps le nom Vigne-Boy.

Une autre famille sortie de Lérrouville, où elle occupa, durant de longues années, une des premières

places par sa fortune, a été celle de **Roussel**, dont un de ses membres était récemment inspecteur des forêts.

Il y avait autrefois à Lérrouville une **maison que les anciens présentaient comme une seconde forteresse**, ils se la rappellent toute noire et surmontée de créneaux, de machicoulis et autres signes de défense, ce qui lui aurait fait donner le nom de **Gibraltar**, sous lequel elle est encore désignée. Le voisinage du ruisseau donne lieu à penser qu'elle était à dessein entourée d'eau pour la rendre plus défensible. Il nous est impossible de dire si elle eut une destination publique, si elle appartient aux seigneurs ou à la commune ou à des particuliers. Le jardin assez vaste qui en est voisin et qui s'y rattachait à l'aide de bâtiments, qui ont disparu, est appelé **jardin Boiron**, ce qui avait fait conjecturer à des habitants que ce Boiron était un personnage, pour le moins prince, dont le nom avait pu être estropié. Mais ce nom qui nous est apparu plusieurs fois n'était que celui d'une famille de cultivateurs, d'où il y a lieu de conclure que l'un de ses membres fut simplement un des modernes possesseurs de cet immeuble.

Toutes les suppositions sont donc permises à propos de cette maison : ce fut peut-être un fort, mais aussi une simple maison de ferme, quelque peu défendue contre les coups de main. Quoique voisine de l'eau, elle avait dans son enceinte un puits qui existe encore, ce qui donnerait aussi à penser que l'on voulait se suffire en cas de siège ».





### **Contacter ma Mairie**

9 place de l'Hôtel de Ville  
Téléphone : 03 29 91 06 22  
Site web : <https://www.lerouville.fr/>  
Email : [mairie.lerouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.lerouville@wanadoo.fr)

### **Horaires d'ouverture**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h  
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h